

OFFICE DE TOURISME

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE - 5 juillet 2010

COMPTE-RENDU

Le Président, Gérard Rongeot, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale annuelle qui vient clore l'année touristique 2009.

Il précise que, dans le cadre de la nouvelle organisation, les collèges se sont déjà réunis et que d'autres dates de réunions seront annoncées prochainement.

Il informe également que la 5^{ème} conférence métropolitaine du Sillon Lorrain s'est tenue ce jour réunissant les maires des villes d' Epinal, Nancy, Metz et Thionville afin poursuivre la stratégie de développement métropolitain de ce territoire.

Il remercie les différents services qui ont participé à la réalisation du dossier, renouvelé cette année dans sa présentation, plus dynamique, et qui deviendra par la suite, un véritable outil de promotion.

Gérard Rongeot présente ensuite le sommaire et donne la parole à Geneviève Fontaine pour la présentation du rapport d'activités 2009 qui, malgré la crise, maintient un niveau stable eu égard à la situation économique en 2008.

Quelques chiffres : 117 243 visites à l'accueil, 342 000 visiteurs sur le site internet, 100 journalistes reçus de la presse touristique nationale et internationale, 225 000€ de vente au comptoir de la Boutique de l'Office de Tourisme.

Il remercie ensuite le directeur et interroge l'assemblée pour d'éventuelles observations.

L'assemblée n'ayant pas de questions sur le rapport d'activités, le Président invite les trois vice-présidents, Marie-Christine Leroy, Marie-Pierre Schaller et Daniel Denninger à intervenir, respectivement, sur les thématiques suivantes : La botanique et le tourisme vert, le port de plaisance et le rôle de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI).

Gérard Rongeot remercie les intervenants et souligne l'importance de travailler en synergie pour bénéficier des connaissances et des compétences de chacun.

Le Président invite Monsieur Girard, en tant que Trésorier à faire la synthèse du rapport financier 2009.

La synthèse du trésorier fait apparaître clairement le coût de l'outil, la part des subventions et l'importance de la commercialisation dans le budget.

Le commissaire aux comptes lit son rapport et certifie les comptes sans réserve.

Un débat s'engage sur la taxe de séjour, son montant et son utilisation. La question est posée de son reversement éventuel à Nancy Tourisme.

L'assemblée n'ayant pas d'autres observations, le Président demande l'adoption du rapport d'activités et du rapport financier 2009.

Rapports adoptés à l'unanimité.

Dans le cadre de la restructuration de Nancy Tourisme, il rappelle la mise en place du Conseil d'orientation qui aura à l'automne sous l'impulsion d'André Rossinot, qui n'a pu être présent à cette réunion et qu'il excuse.

Le Président aborde ensuite les perspectives 2010 et les pistes de travail qui pourront être abordées en collège notamment :

- la communication et le renforcement d'internet
- l'accompagnement de l'événementiel et l'optique Renaissance 2013
- la veille et le benchmarking en lien avec nos partenaires
- la mise en place de nouveaux produits en lien avec la botanique et le tourisme vert.

Il fait remarquer également l'importance du tourisme d'affaires et les interconnexions à faire avec le Palais des congrès.

Monsieur Girard présente ensuite le prévisionnel budgétaire 2010 et souligne au-delà du maintien du niveau de subvention par les collectivités locales la nécessité d'une stricte mise en adéquation des dépenses et des recettes afin d'équilibrer le budget.

Une situation financière à mi année fait déjà apparaître cet équilibre qu'il est nécessaire de maintenir sur l'année entière.

Le Président sollicite l'Assemblée sur les perspectives et le budget prévisionnel 2010, qui sont approuvés à l'unanimité.

Au titre des questions diverses, le Président propose, après approbation par le Conseil d'Administration du 26 mai dernier :

- Monsieur Schidler, autocariste et président du Syndicat National des Agences de Voyage en tant que « Personnalités qualifiées ». Pas d'opposition.
- de valider une légère augmentation des cotisations des adhérents à l'association pour 2011.

Aucune objection, cette proposition est validée.

Il demande également, aux membres présents du Conseil d'Administration, l'autorisation de présenter un dossier de subventions européennes dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le projet est validé.

Les membres présents n'ayant pas de suggestions, la séance est levée et les participants conviés à un apéritif.